

OCTROIS SUPPLÉMENTAIRES.

Invalidité—			
Loi des pensions (articles 48 et 49).....		30	
Octrois supplémentaires payés par la Grande-Bretagne (articles 45 et 47).....		267	
Octrois supplémentaires à la Police Montée (article 48).....		3	
			300
Les à charge—			
Loi des pensions (art. 48 et 49).....		8	
Octrois supplémentaires payés par la Grande-Bretagne (art. 46 et 47).....		62	
Octrois supplémentaires payés par la Belgique (art. 46).....		1	
Octrois supplémentaires payés par la France (art. 46).....		32	
Octrois supplémentaires payés par l'Italie (art. 46).....		3	
			106
Grand total.....			230,744

L'échelle des pensions, par rangs et grades, figure aux tableaux pages 971-73 de l'Annuaire de 1925.

Tribunal des Pensions.—Le Tribunal des Pensions, établi conformément aux modifications apportées en 1930 à la loi des pensions, a commencé ses fonctions le 1er octobre de la même année; il se compose d'un président et de huit membres.

Il s'est mis immédiatement à organiser le personnel du bureau central à Ottawa et des bureaux régionaux suivants: Région est, Ottawa; Région centre, Toronto; Région extrême-ouest, Vancouver.

Bien qu'il se soit efforcé de tenir des sessions dans le plus grand nombre de centres possible, il a fallu les limiter à ceux où le Bureau des Vétérans avait préparé des demandes. Du 14 octobre 1930 au 31 mars 1931, le Tribunal siégeait dans les centres suivants: Ottawa (2), Toronto (3), Montréal (2), London (2), Kingston, Brockville, Campbellton, Amherst, Moncton, Saint John, Fredericton, Kentville, Halifax, New Glasgow, Sydney, Charlottetown, Newcastle, Québec, Belleville, Cornwall, Owen Sound, Guelph, Kitchener, Stratford, Woodstock, Chatham, Windsor, Brantford, Hamilton (2), Niagara Falls, Gravenhurst, Orillia, Peterboro, Winnipeg (2), Regina, Calgary, Yorkton, Saskatoon, Edmonton (2), North Battleford, Prince Albert, Melfort, Moose Jaw, Sault Ste. Marie, Sudbury, North Bay, Medicine Hat, Lethbridge, Kamloops et Vancouver (2). Chaque tribunal a siégé cinq jours par semaine et a entendu cinq causes tous les jours.

Au cours de la période terminée le 31 mars 1931, le Tribunal s'est occupé de 1,582 demandes qui ont été réglées comme suit:

Causes entendues et terminées:			
Pour le demandeur.....		590	
Contre le demandeur.....		721	
Retraits.....		122	
			1,433
Causes entendues mais non terminées:			
Décisions en suspens.....		83	
Remises à plus tard.....		57	
Désaccord quant à la décision.....		9	
			149

Le nombre global de demandes dont le Tribunal a été saisi jusqu'au 31 mars 1931 est de 10,759, dont 1,582 ont été entendues; le Bureau des Vétérans rapporte que 2,033 autres sont prêtes pour l'audition, les 7,144 restant ne l'étant pas.